

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **20 (1928)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

20^{me} année

FÉVRIER 1928

N° 2

A la mémoire de Karl Dürr

La nouvelle de la mort de notre camarade et ami Karl Dürr, survenue en quelques jours des suites d'un empoisonnement de sang, a plongé chacun dans la stupeur. Personne ne pouvait le croire. Jamais malade, toujours à son poste, répondant sans hésiter partout où l'on pouvait avoir besoin de son concours avisé, il semblait devoir atteindre un âge avancé, pour le plus grand bien du mouvement ouvrier.

L'Union syndicale perd en lui un guide précieux. Depuis 1916 qu'il occupait les fonctions de secrétaire, il a su donner au mouvement syndical suisse une impulsion nouvelle grâce à ses qualités d'ordre et de clarté. Ses initiatives intelligentes dans tous les domaines de l'économie sociale et politique avaient apporté à l'Union syndicale la considération des autorités et la reconnaissance de la classe ouvrière dont les résultats obtenus venaient soulager quelque peu la dure existence.

Calme et réfléchi, il savait trouver la bonne voie au milieu de tous les courants contraires qui s'offraient à la classe ouvrière. Il ne redoutait aucune peine, aucun sacrifice, pour atteindre le but qu'il voyait clairement dans les situations les plus inextricables.

Dans les conseils et commissions officiels auxquels il était appelé par les autorités fédérales, il savait défendre les intérêts de la classe ouvrière avec intelligence et savoir-faire. Par son sens pratique des affaires, sa grande expérience qu'il avait puisée dans le livre de la vie au contact de ceux qui peinent et qui souffrent, il apportait aux problèmes posés les solutions heureuses attendues de chacun, mais que souvent lui seul formulait.

Le vide qu'il laisse est grand; on n'en peut encore estimer la profondeur. L'union et la concorde de tous ceux qui furent durant de longues années ses collaborateurs, tant dans les fédérations, dans les cartels syndicaux qu'au comité de l'Union syndicale, pourront atténuer la perte cruelle que son départ prématuré nous a infligée.